

Motion 3154

pour une campagne cantonale ambitieuse de prévention et de promotion de la protection sexuelle, en partenariat avec les associations locales

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que la Suisse et Genève ont réalisé des avancées notables dans la lutte contre le VIH et les infections sexuellement transmissibles (IST) ;
- que, selon les données 2023, 352 nouvelles infections au VIH ont été enregistrées en Suisse, en baisse par rapport à 2022, et que près de 93% des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut, 98% sont traitées, et la grande majorité bénéficie d'une charge virale indétectable, dépassant ainsi les objectifs « 95-95-95 » fixés par l'Organisation mondiale de la santé ;
- que ces succès sont le fruit de politiques publiques robustes, d'un accès facilité aux traitements et d'une prévention soutenue, mais qu'ils peuvent être compromis par un relâchement des comportements préventifs ;
- que l'article récent du média *20 Minutes* met en lumière une augmentation préoccupante des rapports sexuels non protégés dans le cadre de la prostitution, traduisant un recul de l'usage du préservatif, parfois motivé par une impression trompeuse de sécurité liée aux traitements contre le VIH (trithérapie, PrEP) ;
- que ces traitements, bien qu'efficaces contre le VIH, ne protègent pas contre les autres IST, dont certaines peuvent avoir de graves conséquences sur la santé reproductive et générale ;
- que les données sur les jeunes révèlent une baisse notable de l'usage du préservatif entre 2014 et 2022, avec 22% des garçons et 28% des filles de 15 ans déclarant ne pas en avoir utilisé lors de leur dernier rapport sexuel, et près d'un tiers n'ayant eu recours ni au préservatif ni à un autre moyen de contraception ;
- que, bien que la Suisse affiche encore des taux de protection élevés par rapport à d'autres pays européens, ces chiffres témoignent de la nécessité de maintenir et de renforcer les efforts de prévention, en particulier auprès des jeunes et des publics vulnérables ;
- que les associations locales jouent un rôle central dans l'information, la prévention et l'accompagnement des personnes, et constituent des

partenaires essentiels pour mener des campagnes efficaces et adaptées aux réalités du terrain ;

- que l'utilisation active des canaux numériques (sites internet, réseaux sociaux, applications interactives) est un levier indispensable pour atteindre efficacement les jeunes et la population dans son ensemble,

invite le Conseil d'Etat

- à lancer, en partenariat avec les associations locales actives en santé sexuelle et en prévention, une campagne cantonale de grande ampleur visant à promouvoir, de manière forte et cohérente, l'usage systématique du préservatif et la prévention globale des IST (VIH compris), en recourant aussi activement aux canaux numériques (outils en ligne, réseaux sociaux, applications interactives), pour toucher les jeunes et l'ensemble de la population ;
- à adapter les messages aux différents publics cibles, jeunes et moins jeunes, personnes précarisées, professionnelles et professionnels du sexe, en tenant compte des réalités socioculturelles et économiques ;
- à intensifier le dépistage précoce et l'information sur l'ensemble des IST, au-delà du seul VIH, notamment via les structures communautaires, scolaires, universitaires, et via des formats numériques accessibles ;
- à assurer un suivi et une évaluation rigoureux de la campagne (indicateurs de couverture, évolution des pratiques, nombre de dépistages) et à rendre compte au Grand Conseil dans un délai de deux ans après son lancement.